

Premières Informations



Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE - Division Conditions de travail et Relations professionnelles

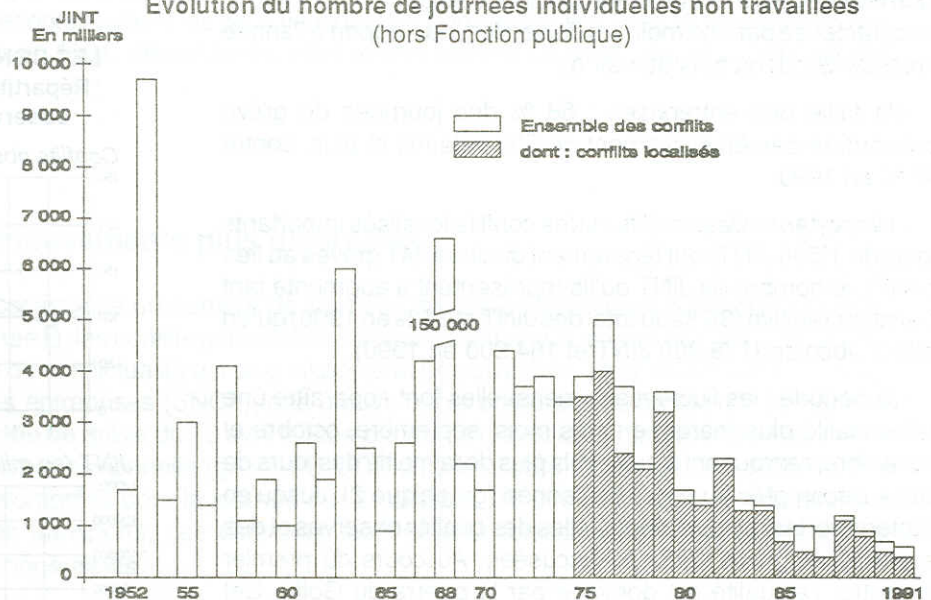
Numéro 302 - 5 octobre 1992

LES CONFLITS DU TRAVAIL EN 1991

665.500 journées de grève ont été recensées en 1991, contre 693.700 l'année précédente. Cette évolution s'inscrit dans la tendance à la baisse des conflits du travail depuis vingt ans (graphique 1). Depuis le sursaut de 1988, le déclin de la conflictualité est continu. Le niveau atteint en 1991 est le plus bas depuis 1946. Conflits rares, revendications principalement axées sur la défense de l'emploi : la menace du chômage pèse sur le climat social.

Le moindre recours à la grève ne reflète pas pour autant des relations moins conflictuelles entre les partenaires sociaux. Hors des entreprises, des manifestations témoignent sporadiquement d'un certain malaise dans diverses professions. Il peut s'agir de salariés, mais aussi de non salariés; de ce fait, la part que prennent les conflits du travail dans l'ensemble des mouvements sociaux tend à diminuer (cf. encadré méthodologique sur la notion de conflit et son champ d'application, page 4).

Graphique 1
LES CONFLITS DU TRAVAIL - 1952-1991
Évolution du nombre de journées individuelles non travaillées
(hors Fonction publique)



SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE

1, place de Fontenoy, 75350 Paris 07 SP - Tél. : (1) 40.56.51.62 - Fax 40.56.73.42

Peu d'actions dans les entreprises.

Les traitements statistiques distinguent deux types de conflit : les conflits localisés sont ceux dont le mot d'ordre est interne à l'établissement. Les conflits généralisés sont ceux dont le mot d'ordre est commun à plusieurs entreprises (du niveau local au plan national).

Dans les entreprises, aucun conflit majeur n'a marqué l'année 1991. La grève la plus importante a été celle de Renault. Sur deux mois, elle a totalisé 60 à 70.000 JINT (1). Les trois unités de Sandouville, Cléon et Le Mans ont été affectées. Les conflits de la Lainière de Roubaix, de Bull, d'Intermarché, du Pain Jacquet et de Thomson-CSF sont des grèves dont les pertes oscillent entre 4.000 et 14.000 JINT.

Si le nombre de journées de grève est un peu plus faible qu'en 1990 (moins 6 %), les conflits localisés sont également moins fréquents : 1.572 conflits ont été observés, soit 12% de moins que l'an dernier (tableau 1). Toutefois, la participation des salariés à ces grèves est un peu plus élevée, passant en moyenne de 18 à 21% des effectifs des établissements concernés. Moins de grèves donc, mais un peu plus de grévistes (+ 1,5%). Comme le nombre des établissements ayant connu un conflit est en régression (moins 12,5%), le nombre de grévistes par conflit observé a fortement augmenté (+ 15%) en passant, en moyenne, de 124 à 143 personnes. Mais ces derniers ont fait grève un peu moins longtemps : 2,2 jours en moyenne par gréviste, contre 2,4 en 1990.

Globalement, en 1991 la répartition des journées de grève relevant des conflits localisés se caractérise par une moindre dispersion, par rapport à l'année précédente, dans trois domaines :

- la taille des entreprises : 58 % des journées de grève concernent des établissements de 500 salariés et plus, contre 46 % en 1990.

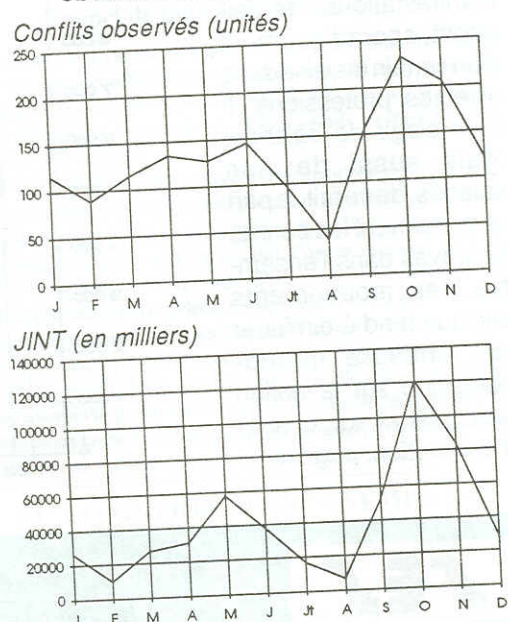
- l'importance des conflits : si les conflits localisés importants (plus de 1.500 JINT) ont légèrement diminué (41 grèves au lieu de 47), le nombre de JINT qu'ils représentent a augmenté tant en valeur relative (36 % du total des JINT et 31 % en 1990) qu'en valeur absolue (178.800 JINT et 164.900 en 1990).

- la période : les fluctuations mensuelles font apparaître une saisonnalité plus marquée : trois mois, septembre, octobre et novembre, regroupent à eux seuls plus de la moitié des jours de grève décomptés au cours de l'année (graphique 2). Jusqu'en septembre, les courbes mensuelles des conflits observés et des journées de grève sont peu accusées. Au cours du premier trimestre, l'actualité est dominée par la guerre du Golfe. Cet événement joue alors pleinement et limite le nombre des conflits.

Tableau 1
LES GREVES DANS LES ENTREPRISES EN 1990 ET 1991
QUELQUES RATIOS SIGNIFICATIFS

	1990	1991
CONFLITS LOCALISÉS		
Nombre de conflits observés	1 790	1 572
Effectif moyen des établissements touchés	693	689
Effectif ayant cessé le travail (moyenne par établissement)	124	143
Taux de participation *	18%	21%
JINT par gréviste **	2,4	2,2
Nombre de JINT **	528 000	497 300
- dont survenus dans des établissements > 500 salariés (en %)	45,7%	58%
CONFLITS GÉNÉRALISÉS		
Taux de participation * (1)	52%	26%
JINT par gréviste ** (1)	3,0	0,9
Nombre de JINT **	165 700	168 200
TOUS CONFLITS		
Établissements concernés	1 876	3 546
Effectifs de ces établissements	1 348 800	1 777 800
Effectifs ayant cessé le travail	277 800	408 200
Nombre de JINT **	693 700	665 500
* $\frac{\text{Effectif des grévistes}}{\text{Effectif des établissements}}$		
** JINT : Journées individuelles non travaillées.		
(1) - cf. note du tableau 3.		

Graphique 2
LES CONFLITS LOCALISÉS EN 1991
Répartition mensuelle des conflits observés et des jours de grève



(1) JINT : journées individuelles non travaillées.

Tableau 2
1984 - 1991 CONFLITS LOCALISÉS (Moyennes mensuelles)*

Années	Conflits observés **	Conflits résolus	Effectifs des établis. concernés	Effectifs ayant cessé le travail	JINT
1984.....	250	211	128 600	42 100	109000
1985.....	183	158	86 800	22 800	60 500
1986.....	137	116	76 000	21 800	47 300
1987.....	136	116	84 000	18 700	42 700
1988.....	188	154	115 600	27 200	91 200
1989.....	170	145	94 600	20 300	66 700
1990.....	149	127	103 400	18 500	44 000
1991.....	131	110	90 300	18 800	41 400

* Il s'agit de simples moyennes arithmétiques : totaux annuels divisés par 12.

** Les totalisations étant mensuelles, le chiffre des conflits observés (au cours de chaque mois) est toujours supérieur à celui des conflits résolus (au cours de chaque mois) en raison des doubles comptes qui interviennent dans la totalisation des conflits observés (conflits s'étalant sur plusieurs mois et surtout conflits à cheval sur deux mois consécutifs).

Nette remontée des revendications en matière d'emploi.

Dès 1990 les préoccupations relatives à l'emploi s'étaient traduites par une moindre diminution, par rapport à l'année précédente, des conflits liés à cette revendication (1). Les résultats actuellement disponibles ne portent que sur le premier semestre 1991. Mais d'après ces chiffres, un motif de grève sur trois a l'emploi pour thème contre à peine un sur cinq en 1990. Pendant le même temps, les revendications salariales passent de 56 % à 40 % de l'ensemble des motifs recensés. Les problèmes d'emploi se posent avec une telle urgence que ces actions sont, en 1991, plus unitaires que les conflits salariaux : parmi les initiatives d'action d'origine pluri-syndicale, une sur deux concerne l'emploi et une sur trois les salaires.

La situation sociale reflète la conjoncture économique. L'année 1991 a en effet commencé par l'annonce de plans de réduction d'effectifs succédant à ceux déjà annoncés au dernier trimestre 1990 : Valeo, Bull, Thomson, Michelin, RVI, Peugeot, etc. Les chiffres relatifs aux conflits importants (1.500 JINT et plus) traduisent bien le phénomène : sur ces 41 grèves, une sur trois concerne prioritairement l'emploi, contre une sur quatre en 1990. La répartition des jours de grève provoqués par ces mêmes conflits est cependant moins convaincante : la part des JINT imputable aux motifs d'emploi est passée, de 1990 à 1991, de 20 à 29% alors que celle relative aux motifs salariaux ne diminue pas : elle représente toujours les deux tiers des JINT de ces conflits. Preuve que si les grèves pour la défense de l'emploi ont été, en 1991, très unitaires, elles restent cependant moins mobilisatrices que les conflits salariaux.

Conflits généralisés : des mouvements plus diversifiés.

Les conflits généralisés ont occasionné un nombre de journées de grève légèrement supérieur à celui de l'année 1990 (tableau 3). Cette année là, les conflits généralisés se résumaient pratiquement à la grève de la BNP (80 % des JINT). En 1991, ce type de conflictualité est plus dispersé et très diversifié. On y trouve aussi bien des conflits nationaux dans de grosses entreprises (SNCF), des mouvements corporatistes (dockers), des grèves sectorielles (banque : la demi-journée de grève du 19 avril lancée par les cinq syndicats de la Banque), et même une journée nationale d'action interprofessionnelle (grève FO-CGT du 24 octobre). Avec 50.000 JINT dans le secteur bancaire, 42.000 JINT décomptées pour la journée du 24 octobre, 38.000 JINT dans la manutention portuaire et 30.000 JINT dans les transports, ces différents mouvements totalisent 95% des journées non travaillées imputables aux conflits généralisés.

(1) Conflits et jours de grève sont ventilés et classés selon quatre principaux motifs : SALAIRES, EMPLOI, DROIT (conflits relatifs à l'application des dispositions réglementaires, législatives et contractuelles), CONDITIONS DE TRAVAIL.

A côté des grèves proprement dites viennent prendre place diverses actions et manifestations : infirmières, agriculteurs, professions de santé du secteur privé, agents des Finances, transporteurs routiers, policiers. S'y ajoutent des initiatives syndicales (journée CGT du 13 avril, appel de la FEN pour le 12 octobre, rassemblement CFDT, CFTC, CGC, FEN du 27 novembre pour des "Etats généraux pour l'emploi", etc.). Tous ces mouvements sociaux, sans déboucher nécessairement sur des actions directes, entretiennent cependant une certaine animation.

Tableau 3
1984 - 1991 CONFLITS GÉNÉRALISÉS

	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Effectifs totaux	116 833	2 346 918	679 726	374 016	180 444	106 228	108 000	694 000 (1)
Effectifs touchés	49 804	275 555	194 158	135 310	76 831	54 950	55 800	183 000 (1)
JINT	40 210	158 175	473 830	457 518	147 600	104 190	165 700	168 200

(1) Les chiffres relatifs aux effectifs sont peu significatifs du fait des modalités d'action adoptées par les dockers : il s'agissait d'un seul et même conflit à répétition. Mais, conformément aux procédures de décompte en usage, chacun de ces débrayages a été considéré comme un nouveau conflit ; d'où un gonflement artificiel des effectifs totaux comme du nombre de grévistes.

Fonction publique : conflits en baisse.

239.000 jours de grève dans la Fonction Publique en 1991 : la baisse dépasse 50% par rapport à 1990 (tableau 4). Certes, de très fortes variations sont enregistrées d'une année sur l'autre, et aucune tendance nette ne se dégage. Néanmoins, le niveau des grèves dans la Fonction Publique en 1991 est l'un des plus bas depuis 1982, première année où ces données sont disponibles.

Conséquence de cet essoufflement : les conflits des entreprises représentent les trois quarts d'un total de JINT, tous secteurs confondus, qui, pour la première fois au cours de ces dix ans, n'atteint pas le million.

La part des entreprises nationalisées.

Si l'on dresse la liste des entreprises où, en 1991, les conflits ont eu quelque importance, on trouve beaucoup d'entreprises nationalisées : Thomson-CSF, RATP, Bull, SNCF, les Banques, Alstom, les ports autonomes, la Régie Renault.

Dans le secteur privé, quelques entreprises figurent, certes, dans la liste des conflits importants, mais il s'agit de cas relativement isolés. La pression qu'exerce la montée du chômage réduit les marges de manoeuvre des salariés et pousse les syndicats, quand ils sont présents, sur des positions de repli. D'où un moindre recours à la grève.

Par comparaison, dans les entreprises nationalisées les salariés bénéficient en général de plus larges garanties statutaires. L'implantation syndicale est plus solide. Ce sont là des conditions plus favorables au déclenchement des grèves.

Tableau 4
Comparaison intersectorielle Fonction publique et les entreprises (privées et nationalisées)

En nombre de journées individuelles non travaillées (JINT)

Années	Fonction publique	Entreprises privées et publiques nationalisées	Total 1 + 2	2 / 1 + 2
	1	2	3	4
1982	126 000	2 327 200	2 453 200	95%
1983	333 000	1 483 500	1 816 500	81%
1984	974 900	1 357 000	2 331 900	58%
1985	341 000	884 900	1 226 000	72%
1986	853 000	1 041 500	1 894 500	55%
1987	784 900	969 000	1 753 900	55%
1988	686 000*	1 242 200	1 928 200*	n.s.
1989	2 322 000	904 400	3 226 400	28%
1990	573 900	693 700	1 267 600	55%
1991	239 000	665 500	904 500	74%

* - Données partielles ne comprenant pas la grève du secteur hospitalier (chiffres non disponibles).

n.s. = non significatif.

Rappel de quelques définitions

Les statistiques des conflits du travail procèdent à un décompte mensuel des seuls conflits donnant lieu à un arrêt de travail - les grèves stricto-sensu - touchant l'ensemble des activités à l'exclusion des salariés de l'agriculture et des agents de l'Etat et des collectivités territoriales.

A partir de 1975, une distinction a été instituée entre conflits localisés et conflits généralisés. Les premiers sont décomptés sur la base de l'établissement; les seconds sur la base de l'entreprise. La différenciation tient à la nature du mot d'ordre de grève : s'il est interne à l'établissement, il s'agit d'un conflit localisé. S'il est commun à plusieurs entreprises, il s'agit d'un conflit généralisé. Il est vrai qu'il n'y a pas grand rapport entre un arrêt de travail dans une petite entreprise et une journée nationale d'action interprofessionnelle. Mais, pour légitime qu'elle soit, cette distinction n'en comporte pas moins sa part d'arbitraire : elle est en effet d'autant moins facile à établir qu'à tout moment le jeu des solidarités peut transformer un conflit localisé en conflit généralisé.

PREMIÈRES INFORMATIONS - ISSN 0298-430 X

Directeur de la Publication : Paul KOEPP.

Rédaction : SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE,

Pièce 3208B - 1, place de Fontenoy, 75700 PARIS.

Téléphone : 16 (1) 40 56 51 62 - Fax : 16 (1) 40 56 73 42.

TARIF ET CONDITION D'ABONNEMENT :

Premières Informations (50 numéros par an)

500 F

L'abonnement part du premier numéro de l'année.

A souscrire auprès de : SPPIF-MASSON, BP 22, 41354 VINEUIL.

Téléphone : (16) 54 43 89 94 - Fax : (16) 54 42 31 11.